

Le Régional

L'ACCENT DE VOTRE RÉGION



Des sportifs de tête

Depuis octobre, le judoka Sergei Achwanden dirige le Centre des Sports de Villars, tandis qu'à Monthey, c'est un ancien nageur, Eric-Jacques Caprani qui prendra la tête de Radio Chablais. Enquête sur le sport comme école de management. *page 1*

Corseaux solidaire

La commune sera le premier village solidaire du canton. Un concept qui vise à faciliter l'intégration des personnes âgées dans leur quartier. *page 17*

La santé de demain

Chercheurs, médecins et thérapeutes innovent en permanence dans les méthodes de soins. Cette semaine, un supplément régional, «Vie Santé», fait le point sur le progrès de la science en matière de santé.

Du 9 au 16 octobre - N° 679 - www.leregional.ch

Lausanne, Lavaux, Oron, Riviera, Chablais



T. Bondolfi, LAL

Après l'écoquartier, voici l'écolieu

Bourg-en-Lavaux fait partie des trois lieux pilotes de Suisse romande qui accueilleront un projet d'habitations écologiques communautaires. Baptisés Ecopol, ces écolieux se déclinent selon le même principe que les écoquartiers, mais à plus petite échelle. Ce sera à Grandvaux que deux villas seront construites à deux minutes de la gare. Les habitants y posséderont chacun leur logements privés et indépendants, mais acceptent de mutualiser des espaces, des biens ou des services. Par exemple un garage, un atelier de bricolage, un potager, un four à pain, mais aussi un système de garde d'enfant, de covoiturage ou de devoirs surveillés. Explications. *page 11*

Mardi 10.10.12 - Pages 1-28 - Edition 11 - Abonnements 06 22 - Page 11

Centre de Services
de Services professionnels
Benoist Nicol
Tél. 021 71 11 11
Tél. 021 71 11 11
Tél. 021 71 11 11



Vivre autrement... c'est possible!

Bourg-en-Lavaux Deux villas vont être construites à Grandvaux selon un concept d'écologie communautaire lancé par l'association la Smala.

Face à la crise du logement, l'association la Smala et sa coopérative d'habitation Bâtir Groupé ont lancé le 28 septembre un projet d'habitations écologiques communautaires baptisé Ecopol. Parmi ses lieux pilotes (Lucens VD et Cheiry FR), la construction de deux villas à Bourg-en-Lavaux, à deux minutes de la gare de Grandvaux. Elles seront composées d'un duplex de 5 à 6 pièces et d'un loft de 3,5 à 4,5 pièces chacune. Ces quatre logements à vendre avoisinent le 1,2 million de francs pour un duplex et 735'000 francs pour un loft. Fer de lance du projet Ecopol, les constructions sont certifiées Minergie avec ossature bois, orientation bioclimatique, toilettes sèches, collecte d'eau de pluie ou solaire thermique.

Biens et services mutualisés

Pour profiter de la vue panoramique, les locataires devront toutefois être disposés à vivre dans un écolieu,

selon le même principe que les éco-quartiers, mais à plus petite échelle. Les habitants possèdent chacun leurs logements privés et indépendants, mais acceptent de mutualiser des espaces, des biens ou des services. «Par exemple un garage, un atelier de bricolage, un potager, un four à pain, mais aussi un système de garde d'enfant, de covoiturage ou de devoirs surveillés, cela dépend de la volonté des habitants», explique Ophal Dammkohler, responsable promotion Ecopol Romandie pour la Smala. L'idée est de partager dans une optique de développement durable tout en gardant sa vie privée et son rythme personnel car rien n'est imposé. Seule obligation: une séance par mois pour définir qui, quoi et comment partager. «Ce n'est donc ni communiste, ni capitaliste, c'est un nouvel art de vivre: dit écologie communautaire», explique l'association qui accompagne ces écolieux tout au long du processus.

Comment ça marche

Chaque foyer participe à hauteur de 3 francs par m² loué minimum, «Ce sont les charges si l'on veut bien», explique Ophal Dammkohler. L'argent mis en commun permet

«Ce n'est ni communiste, ni capitaliste, c'est un nouvel art de vivre: dit écologie communautaire.»

La Smala

de financer les services offerts aux locataires, par les locataires eux-mêmes. «Cela a l'avantage de favoriser la micro-économie sur place et de créer du lien», se réjouit la responsable. Pour les personnes qui désirent habiter dans un écolieu, deux possibilités sont offertes. Soit elles apportent des fonds propres sous forme d'acquisition de parts sociales (environ 20%) et habitent dans le logement choisi, soit elles n'ont pas de fonds propres, mais

peuvent tout de même louer une chambre. D'abord avec un bail de 6 à 12 mois, puis un bail à durée illimitée. «Cette formule d'attribution par cooptation en deux étapes permet que les voisins soient choisis et non pas subis», explique l'association. Finalement, il est possible d'acheter des parts sociales pour soutenir la réalisation des lieux sans y habiter. Aucune spéculation n'intervient sur les biens immobiliers des écolieux, les loyers sont bloqués. Selon la Smala, après la construction, il faut trois à cinq ans pour que le groupe installé trouve son rythme.

Séances d'information:

17 et 25 octobre, 5 et 19 novembre à 18h30 à la Maison de Quartier sous-gare, Av. Edouard Dapples 50, Lausanne. Inscriptions (via doodle) et renseignements sur www.lasmala.org 076 376 97 76 ou 079 623 00 27.

Zoé Decker